

RAPPORT DE L'ÉQUIPE



Conseil central
CSN de la *Montérégie*
Solidaires dans l'action

La solidarité en action

Bonjour, Militantes, Militants,

C'est encore une fois un plaisir pour les membres du comité exécutif et les salarié-es du Conseil central de la Montérégie - CSN de vous souhaiter la bienvenue à ce **10^e congrès**. Comme vous le savez, nos congrès représentent une occasion unique de faire le point, de nous pencher sur ce qui a été notre quotidien au cours des trois dernières années, de voir ensemble ce qui pourrait être amélioré dans notre fonctionnement pour que les meilleurs services possibles soient assurés à nos syndicats affiliés et à nos membres.

Moi, comme tous les élu-es au comité exécutif provenons de syndicats locaux. C'est là où nous avons fait l'apprentissage de la lutte pour l'amélioration des conditions de travail. C'est là aussi qu'il nous a fallu, parfois, nous priver de salaire pour appuyer nos revendications. Mais c'est surtout là, dans nos syndicats, que nous avons vécu ce qui fait le ciment de l'action syndicale :  **la solidarité**. Une solidarité qui peut s'exercer aussi bien auprès d'un seul membre aux prises avec des décisions patronales injustes, que sur des lignes de piquetage où se retrouvent des centaines de travailleuses et travailleurs qui se soutiennent les uns les autres.

Je reviendrai plus loin sur cette nécessaire solidarité. Nous verrons aussi comment, à travers le siècle qu'a traversé notre mouvement, elle s'est établie comme le socle de notre action syndicale.

Des années difficiles

Les deux dernières années que nous venons de vivre sont certainement les plus singulières, pour ne pas dire les plus compliquées, que nos organisations syndicales ont eu à traverser. Quand la grippe espagnole a frappé la planète, la CSN n'avait pas encore été fondée. C'est dire...

Nous en étions encore à la mise en place des décisions de notre dernier congrès quand la pandémie de COVID-19 nous a frappés de plein fouet. Dans tous les secteurs, dans toutes les régions, dans tous les syndicats, les obstacles se sont dressés : incapacité de rencontrer les officières et officiers des syndicats, encore moins les membres, fin des libérations syndicales par manque de personnel, éclosion dans les établissements, démissions, etc.

Comme beaucoup d'autres, nous avons eu l'obligation de nous tourner vers le télétravail pour assurer, du mieux qu'on a pu, les négociations, la mobilisation, les services aux syndicats. C'est ainsi que nous sommes devenus, à nos corps défendants, dépendants de nos portables et des réunions par ZOOM !

Vous toutes et vous tous avez été à même de vérifier au quotidien, à quel point notre vie syndicale a été profondément affectée par cette situation inédite. Par ailleurs, les aspects négatifs imposés par cette pandémie ne doivent pas nous faire oublier qu'en dépit de tout cela, des avancées ont pu être réalisées malgré les difficultés.

Je pense ici, par exemple, à la mobilisation réussie pour que les travailleuses des centres de la petite enfance, après plusieurs journées de grève, aillent *arracher* au *Conseil du trésor* une entente très satisfaisante en ce qui a trait à l'ensemble de leurs revendications. Ce ne fut pas facile. La plupart des outils et moyens qui viennent soutenir la mobilisation en temps normal ont été difficiles d'accès, c'est le moins qu'on puisse dire! Mais les travailleuses ont tenu tête en dépit des obstacles et ont su mettre la solidarité au cœur de leurs actions. Bravo aux membres de mon syndicat !

Il y a un autre aspect sur lequel je voudrais attirer votre attention : le changement du rapport de force sur la scène de l'emploi.

Lors de notre congrès 2019, nous avons mis l'accent sur la nécessité de faire passer le salaire minimum à 15 \$ l'heure. Nous avons manifesté pour soutenir cette revendication. Nous avons organisé des campagnes pour qu'un large public nous appuie. Une coalition intersyndicale a été formée et l'a portée publiquement dans de nombreuses interventions.

Or qu'en est-il aujourd'hui ?

Le rapport de force a changé. Si, durant les dernières décennies, les travailleuses et les travailleurs étaient en quelque sorte à la merci des employeurs qui avaient le loisir de choisir une candidature parmi les 40 ou 50 candidatures reçues, ce n'est plus le cas. De plus, une grave pénurie de main-d'œuvre s'est installée, ce qui devrait donner aux travailleuses et aux travailleurs le gros bout du bâton dans cet échange. On offre, par exemple, 1 000 \$ à l'embauche si la personne demeure six mois à l'emploi. Quand *McDonald's* doit payer 18 \$ l'heure à ses jeunes employé-es, vous le savez, ce n'est pas par bonté d'âme ou encore par une conversion soudaine aux lois de la justice et de l'équité ! C'est parce que ces jeunes employé-es ont maintenant l'embarras du choix.

La donne n'est plus la même. Il est révolu le temps où les employeurs condescendants avaient le choix de prélever dans l'enclos du chômage la travailleuse ou le travailleur qui répondait le mieux à leurs exigences. Ce sont dorénavant ces mêmes femmes et hommes qui ont le choix devant tous les emplois qui se présentent.

Il y a trois ans, la revendication de 15 \$ l'heure était descendue en flammes par ces gardiens acharnés d'un capitalisme pur et dur, pour qui, comme le dit l'expression : le travailleur est un être « taillable et corvéable à merci ». Quelques mois plus tard, on a même vu un grand chef d'entreprise prôner un salaire minimum à 20 \$ l'heure. Il faut bien se le dire, le monde des affaires a un instinct de survie hors du commun. Et si l'avenir des entreprises passe par un salaire minimum de 20 \$ l'heure, ils seront preneurs, même si cela les oblige à renier leurs discours habituels prônant des salaires ridicules.

Cependant, il y a un envers à cette médaille. La pénurie de main-d'œuvre a fait en sorte que dans tous les secteurs, la tâche de celles et ceux qui sont demeurés en poste a été amplifiée, ayant dû compenser l'absence de collègues retirés du travail pour cause de COVID, ou encore, qui ont quitté leur emploi, frappés d'épuisement. Cette situation dramatique a atteint son point culminant dans le secteur de la santé et des services sociaux, où l'ensemble du personnel a été forcé de mettre les bouchées doubles pour éviter que ce paquebot, qui coulait déjà de toutes parts, ne subisse un naufrage. Un naufrage dont aurait été victime la population tout entière.

Au nom de l'équipe du Conseil central de la Montérégie - CSN, je voudrais souligner leur courage et leur engagement de tous les instants. J'invite le congrès à se lever pour signifier à nos camarades de la santé et des services sociaux toute la considération qui leur est due !

La vie démocratique

Nos organisations syndicales ne sont pas les seules dont le fonctionnement normal a été affecté par cette pandémie. La tenue de nos assemblées et même de nos congrès par le biais d'un écran, a certainement mis à mal la qualité des débats et le processus de prise de décision. Nous avons donc dû, en conséquence, multiplier les efforts pour maintenir à un niveau acceptable cette démocratie participative qui caractérise nos organisations.

Les militantes et les militants qui ont participé au congrès de la CSN, tenu en janvier 2021, comprendront ce que j'évoque ici. En dépit des avancées sur le plan de la technologie, rien ne pourra, en effet, remplacer les discussions face à face, la confrontation des idées avec des camarades en chair et en os, faisant valoir leurs points de vue devant un micro. C'est là l'essence même de notre vie syndicale. Et c'est là qu'après un long processus, une orientation est adoptée et que s'exerce le nécessaire ralliement qui vient souder les militantes et les militants autour d'un objectif désormais partagé.

Ce n'est pas ce que nous avons pu constater au niveau du gouvernement québécois, loin de là.

Si, en mars 2020, l'urgence de faire face à un ennemi jusque-là totalement inconnu des sommités médicales du monde entier avait pu justifier l'utilisation de mesures tout à fait exceptionnelles, aujourd'hui, force est de constater que le gouvernement en a plus qu'abusé.

Nous qui croyons à la valeur du débat démocratique, nous ne pouvons accepter que depuis plus de deux ans, l'*État* fonctionne par décrets. Pourtant, il nous apparaît aujourd'hui évident que l'apport des partis d'opposition à l'intérieur de débats sains et nécessaires aurait sûrement permis une meilleure gestion de la pandémie sans en compromettre son efficacité, comme cela a été fait ailleurs dans le monde.

On voit aux nouvelles télévisées qu'en France et en Angleterre par exemple, les débats parlementaires sur la pandémie se poursuivent jusqu'au milieu de la nuit. Il nous semble que c'est le prix à payer pour éviter d'emprunter le chemin d'une gouvernance autocratique.



Gouverner par décrets, c'est refuser un partage d'opinions. C'est choisir de réfléchir en silos, décréter être seul en possession tranquille de la vérité. C'est faire fi des points de vue apportés par les organisations syndicales, des règles touchant le temps supplémentaire, des congés, des vacances des travailleuses et travailleurs de la santé et des services sociaux, c'est passer outre aux dispositions des conventions collectives. *Ce n'est pas ça, la démocratie !*

Depuis le début de la pandémie, les hommes et les femmes qui sont au front dans les hôpitaux, dans les résidences pour personnes âgées et partout ailleurs dans le réseau ont su mettre les exigences du bien commun au premier rang de leur engagement. Il me semble que pour cette seule raison, le gouvernement Legault devrait leur démontrer plus de considération et commencer à les écouter.

Il est important de rappeler ici que ce ne sont pas les organisations syndicales ni leurs membres, qui ont mis à mal le réseau. Au contraire ! Depuis des années, nous dénonçons le sous-financement, la centralisation des centres de décision, les coupures aveugles, les réformes qui aboutissent à la création de monstres bureaucratiques. Et qui a pris ces décisions ? Des politiciens qui ont pour noms Charest, Marois, Couillard, Barrette, Legault et autres qui sans connaissance aucune du terrain pour la plupart, demeurent sourds aux appels au secours de celles et de ceux qui, au quotidien, payent de leur personne et tiennent le réseau à bout de bras.

Au-delà du réseau de la santé et des services sociaux, il faut également souligner les centaines de milliers de travailleuses et travailleurs dits essentiels, qui se sont placés en situation de vulnérabilité au nom du bien commun. Des enseignantes et enseignants aux travailleuses et travailleurs de l'épicerie du coin, des salarié-es d'usine de produits de consommation courante aux travailleuses en services de garde, des cols bleus aux commerces de détail, toutes et tous se sont vus affubler de termes héroïques sans pour autant obtenir une reconnaissance tangible pour leurs efforts et leur labeur, soit des salaires décents et des conditions de travail empreintes d'humanité. En dépit du caractère essentiel de leur travail et de la pénurie de main-d'œuvre sévissant présentement au Québec, on ne peut que déplorer que les patrons soient toujours en mode récupération lorsque vient le temps de négocier un coût à cette reconnaissance bien symbolique. Faut croire qu'un boss, ça reste un boss, incapable d'aller au-delà de l'obsession du profit à court terme et de la gestion à courte vue.

La réponse : encore et toujours la solidarité

La dernière année nous a permis d'effectuer un retour sur notre histoire à l'occasion du 100^e anniversaire de fondation de la CSN.

Nous y reviendrons au cours du congrès, mais permettez-moi de rappeler en quelques mots, à l'occasion de luttes souvent héroïques, comment les syndicats affiliés à la CSN ont fortement contribué au progrès social. Nous verrons aussi à quel point c'est la société tout entière qui a souvent bénéficié de leurs luttes.

 Les allumettières de Hull en 1924, pour être respectées comme femmes;

 Les grèves de Sorel contre la famille Simard en 1937;

- 👤 Dans les usines de papier au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1943, pour avoir des syndicats « catholiques et français » parce que les boss étaient anglais et protestants et qu'ils voulaient négocier avec des syndicats américains;
- 👤 Dans les mines et les usines d'amiante en 1949, pour la santé des travailleurs;
- 👤 Avec les infirmières de Sainte-Justine en 1963, pour la qualité et la reconnaissance de leur travail, suivie de celle des hôpitaux en 1966, qui a mis fin à la mainmise des communautés religieuses sur le réseau de la santé;
- 👤 Le premier Front commun intersyndical en 1972, qui a rapporté le 100 \$ par semaine;
- 👤 Les travailleurs forestiers en 1981, alors qu'une somme de 6 M\$ a été recueillie sur une base volontaire dans nos syndicats;
- 👤 Sous la pression d'organismes populaires et syndicaux, en particulier la CSN, un réseau universel de garderies à 5 \$ par jour était mis en place en 1996. La même année était adoptée la *Loi sur l'équité salariale*.

J'aurais pu continuer l'énumération des événements et des gains obtenus, mais Jean Lortie le fera de long en large au cours du congrès.

Ensemble !

De toutes ces luttes se dégage un dénominateur commun : *une mobilisation qui est venue soutenir une solidarité exemplaire.*

Aujourd'hui comme hier, nous avons un défi à relever. Maintenant que la pandémie semble s'essouffler, il nous faut saisir les nombreuses opportunités de raviver la vie syndicale dans nos rangs. Cela ne se fera pas sans difficulté, mais nous y parviendrons.

Même si nous vivons dans un monde de plus en plus marqué par l'individualisme, nous ne pouvons échapper à la responsabilité qui est nôtre d'aller sur le terrain, dans nos syndicats, pour porter l'information à bras le corps. Pour que nos syndicats ne soient pas perçus comme des polices d'assurance qui peuvent servir en cas de difficultés, mais au contraire, comme des lieux de résistance, des armes contre les abus, les injustices et les iniquités.

Sur un mur de l'édifice de la CSN à Montréal, on peut lire une phrase de Marcel Pepin, qui a présidé notre mouvement de 1965 à 1976 : « Isolé, tu ne peux rien faire. Avec d'autres, tu ne peux pas tout faire, mais tu peux en faire un peu plus... ».

La solidarité et l'action collective sont des valeurs universelles. Avez-vous déjà entendu le proverbe : « Si tu veux aller vite, marche seul, mais si tu veux aller loin, marchons ensemble ? ».



J'espère que vous serez d'accord avec moi pour affirmer que le mot « ensemble » est l'un des plus beaux mots de la langue française ! C'était d'ailleurs le thème de congrès de la CSN il y a quelques années. En Montérégie, on aime aussi beaucoup « solidaires » et « action » ! C'est pourquoi nous les avons choisis comme maîtres-mots pour ce congrès. Parce que la situation actuelle exige de nous d'être ensemble,



Dans le cadre de ce congrès, nous prendrons d'ailleurs le temps de réfléchir et de débattre sur l'analyse de la conjoncture socioéconomique dans laquelle nous évoluons et des moyens à mettre en place pour en profiter au maximum. Pour en tirer profit, cela prendra l'ensemble des travailleuses et des travailleurs.

Afin de s'assurer de la plus grande adhésion et participation possible, nous prendrons également un moment pour nous pencher sur la nécessité d'avoir un syndicalisme inclusif, à l'image du Québec moderne et de la réalité de nos milieux de travail.

Enfin, si on veut des syndicats participatifs et inclusifs, il faut aussi s'assurer de ne pas perdre de militantes et militants en cours de route. La pandémie a été *taxante* et nos conditions de travail pas reposantes, alors, quand on y ajoute la militance...

Il faut s'assurer d'avoir un équilibre. Nous profiterons donc du présent congrès pour voir comment on peut aussi prendre soin de nous, en tant que syndicalistes, parce que la cause que nous défendons quotidiennement a besoin de nous!

Bref, nous avons une semaine chargée devant nous, mais une semaine qui, je l'espère, sera inspirante et galvanisante pour le succès des luttes que nous mènerons prochainement. Je nous souhaite des débats riches et constructifs, des décisions porteuses d'espoir, mais aussi, parce qu'il le faut bien après deux ans de pandémie, beaucoup de plaisir, **ensemble**.



Bon congrès, camarades !

La vie est un long fleuve tranquille... Certes ! Mais, parsemé d'embûches !

Le bilan d'activités du dernier mandat de votre conseil central est pour le moins particulier. En effet, qui d'entre nous pouvait se douter qu'au lendemain du congrès 2019, nous serions frappés de plein fouet par une crise sanitaire d'une ampleur sans précédent dans l'histoire récente du Québec et dans celle de notre mouvement.

Ne reculant devant aucun défi, le conseil central et ses syndicats affiliés ont dû faire preuve de créativité afin de réinventer rapidement l'action syndicale dans un contexte de confinement. Si cette conjoncture pandémique a grandement bousculé nos manières de faire, la détresse et les demandes de soutien émanant de nos membres exigeaient de nous une présence malgré nos bureaux fermés et le fait que nous étions enfermés chacun chez soi.

Rappelez-vous qu'on parlait, au tout début, d'un arrêt de trois semaines qui se sont étirées, les pertes d'emplois dans les secteurs non essentiels, l'obligation de travailler pour les secteurs essentiels comme la santé ou les épiceries, l'arrivée désordonnée de la *Prestation canadienne d'urgence* (PCU), les explications contradictoires sur qui y avait droit ou non. Bref, une longue séquence d'improvisation. Dans tout cela, nous étions présents pour distribuer informations et conseils aux équipes syndicales.

Appui aux luttes

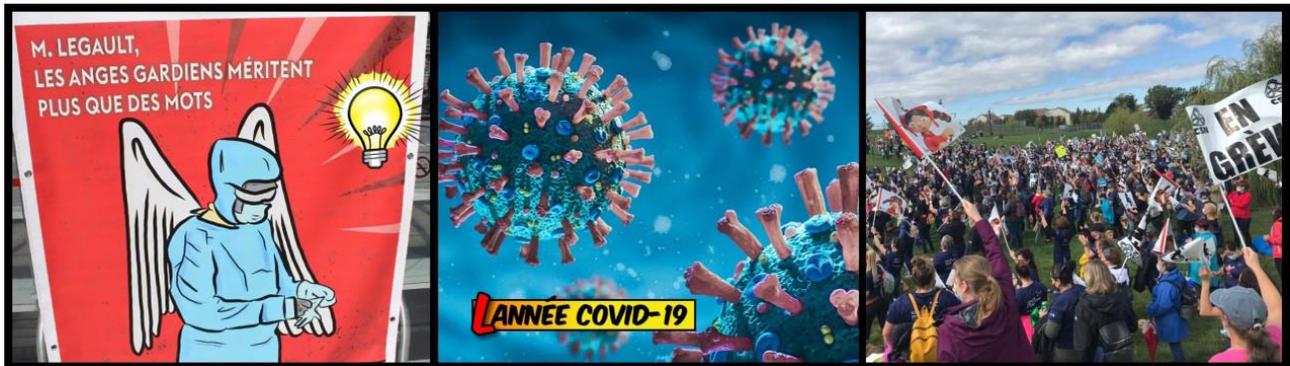
Dans le secteur public ainsi que dans les secteurs dits *essentiels*, nous avons été rapidement confrontés au manque de préparation des autorités gouvernementales qui, hier encore, s'abritaient dans les budgets de la santé publique au nom de l'austérité néolibérale. C'était bien

pratique de camoufler le manque d'équipement de protection et de mesures garantissant la sécurité des travailleuses et travailleurs par le caractère imprévisible de la pandémie, ou bien comme il a été dit qu'on devait « construire l'avion en plein vol ». Cette formule commode n'enlève pourtant rien au fait que nous savions et décriions depuis des décennies qu'à force de vendre au rabais des pièces et parties de l'avion en question, celui-ci finirait par s'écraser à la première intempérie.

En ce sens, après un délai pour reprendre nos esprits et analyser cette situation complètement nouvelle, nous avons retroussé nos manches et étions de tous les fronts pour exiger des équipements de protection, des mesures de sécurité adéquates et le versement de primes pour compenser les risques encourus pour les travailleuses et travailleurs essentiels obligés de travailler. Ces luttes, nous les avons menées dans des conditions difficiles et nous avons dû repenser nos méthodes de mobilisation en pandémie. Mais l'effort en valut la peine, puisque malgré les applaudissements et remerciements fréquents, jamais nous n'aurions pu obtenir un tant soit peu d'humanité de la part de nos employeurs sans l'énergie déployée par l'ensemble des militantes et militants de la CSN.

En dépit des nombreux obstacles, nous pensons avoir réussi durant le mandat, à maintenir la flamme et continuer à faire ce que nous savons faire de mieux au conseil central soutenir les militantes et militants de la région pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.

Cette période difficile a coïncidé avec la négociation dans les secteurs public et parapublic.



Face à l'évidence du délabrement des réseaux de la santé et de l'éducation, ainsi que la désorganisation de la gestion des travailleurs essentiels en pandémie, le gouvernement est tout simplement resté insensible. Un gouvernement qui n'a pas hésité à contourner l'interlocuteur syndical pour agir seul, en fonction de ses intérêts propres. Doit-on s'étonner de la part d'un gouvernement infesté par les intervenants issus du milieu patronal? Sûrement pas! Mais la pandémie et ses effets sur le personnel du réseau public auraient exigé plus de compréhension.

Le conseil central n'a donc pas ménagé ses efforts afin de faire entendre la voix de celles et ceux qui tiennent nos services publics à bout de bras. Que ce soit dans le cadre d'une manifestation, d'une présence sur la ligne de piquetage ou d'une conférence de presse, nous étions présentes et présents, à vos côtés, afin d'incarner la force et la solidité de notre solidarité montérégienne.

Malgré le fait que la pandémie ait illustré de manière éloquent la nécessité de pouvoir compter sur des services publics de qualité, la négociation avec le gouvernement n'a pas été de tout repos. L'équipe Legault a été particulièrement habile dans sa tentative de nous diviser par titre d'emploi et en hiérarchisant sa *générosité*. Souvenez-vous des fameux préposé-es des CHSLD et des éducatrices

formées des CPE! Néanmoins, force est de constater que ces manigances n'ont eu que peu d'emprise face à un mouvement syndical solide. Nous avons toutes et tous répondu présents lorsqu'est venu le temps d'être solidaire de nos camarades de la santé. Nous étions là, dans la rue avec les travailleuses et travailleurs du soutien scolaire et nous avons bravé le froid et les intempéries pour faire entendre la voix des travailleuses et travailleurs des centres de la petite enfance.

Ces dernières, il faut le souligner, ont incarné à merveille les valeurs de la CSN « on ne laisse personne derrière et on est prêtes à prendre des risques pour des camarades de catégories différentes, moins nombreuses et faisant l'objet d'une manœuvre patronale visant à diviser le groupe. Dix-huit jours de grève auront été nécessaires pour faire plier un gouvernement ne reculant devant aucun scrupule pour manipuler l'opinion publique. En Montérégie, ce n'est malheureusement toujours pas terminé au moment d'écrire ces lignes, mais nous ne pouvons être que confiants devant la détermination légendaire de ces femmes conscientes de leur pouvoir collectif.

 **Solidarité!**

Si des accords négociés sont intervenus, plusieurs travailleuses et travailleurs du secteur public étaient sur le pied de guerre, à la recherche de respect de la part de leur employeur. C'était le cas notamment de la *Société des traversiers du Québec* à Sorel-Tracy, dont les travailleuses et travailleurs affiliés à la CSN ont été contraints de recourir à la grève face à un employeur borné, qui semble les considérer comme des serviteurs publics de deuxième ordre en rejetant du revers de la main des demandes plus que légitimes.

Un mot encore sur la lutte des paramédics, qui conduisent ces boîtes jaunes que sont les ambulances du Québec. Au dernier congrès, nous avons souligné leur deux ans de grève avec services essentiels à 100%. Deux ans pour finalement obtenir une convention collective! Et bien, ils remettent ça! Mais cette fois, ils ont repoussé plus loin les limites de la loi sur les services essentiels. Forts des décisions du *Tribunal administratif du travail* (TAT) sur le travail des cadres, et bien qu'en grève depuis l'été dernier, ils viennent d'obtenir le droit de pouvoir réellement faire la grève pendant que des cadres répondront aux appels d'urgence. Nous leur souhaitons un résultat satisfaisant... rapidement !

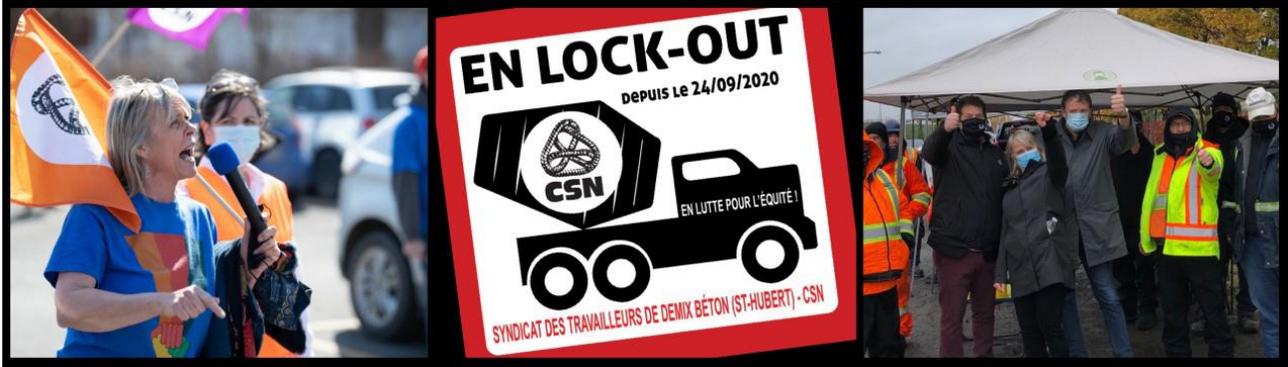
Maintenant, bien que l'état lamentable des services publics et des conditions de travail qui y règnent ait occupé le haut du pavé durant la pandémie, le conseil central a multiplié les gestes d'appui et son soutien indéfectible dans le cadre

de négociations et de conflits de travail dans le secteur privé. Malgré la pénurie de main-d'œuvre sévissant dans notre région comme partout ailleurs, les *boss* n'ont pas cessé de se comporter en *boss*. C'est-à-dire en cherchant à maximiser leur profit sur le dos des travailleuses et travailleurs. Le conseil central a donc répondu présent dans une conjoncture explosive où la CSN note un nombre croissant de conflits de travail.

Ce fut notamment le cas des *Entrepôts Jean Coutu* à Varennes où, après un premier 24 heures de grève, les travailleuses et travailleurs ont goûté à la médecine du géant *Métro*, qui leur imposa un *lock-out* de plus de deux mois afin de casser leur syndicat et le moral des troupes. La vieille tactique patronale qui ne pouvait aller de pair qu'avec le recours à des briseurs de grève, brisés à leur tour par le Tribunal. Ces manœuvres d'une autre époque furent cependant vaines, puisque les travailleuses et travailleurs, soutenus par le conseil central, leur fédération et l'ensemble du mouvement CSN, ont tenu bon et obtenu des conditions de travail et des salaires satisfaisants.

S'abreuvant visiblement à la même source municipale, le *SODEM* prolongea inutilement un conflit avec les jeunes sauveteuses et sauveteurs du *Complexe aquatique-Varennes* en offrant des salaires risibles, nettement en dessous du marché et d'emplois équivalents dans la région. Votre conseil central était présent tout au long de ce conflit mettant en relief une jeunesse déterminée à contrer l'avarice et l'absence de respect.





Ce type de comportement patronal sauvage semble contagieux. Ainsi, après seulement trois heures de grève chez *Demix Saint-Hubert*, visant à obtenir la parité de salaire avec les travailleurs des autres usines *Demix* effectuant le même travail, l'employeur pensait s'en sortir en décrétant un lock-out et en magouillant avec son compétiteur *Lafarge* pour continuer à écouler son béton à Saint-Hubert. C'était sans compter sur la solidarité exemplaire dont ont fait preuve les travailleurs syndiqués, forts de l'appui de l'ensemble des syndicats de la région et de leur fédération. C'est grâce à cet acharnement et à plusieurs victoires devant les tribunaux que le rapport de force a pu être inversé à la faveur du syndicat, en se traduisant par plusieurs gains pour les travailleurs.

Des exemples de la sorte, nous pourrions en citer bien d'autres. Ceux-ci seront mis en valeur dans le rapport des syndicats en conflit au cours du congrès. Il demeure que l'appui aux luttes des syndicats de la Montérégie constitue l'essence même de notre existence et nous y accordons beaucoup d'importance. À tous les syndicats présentement en négociation et à ceux qui le seront au cours du prochain mandat, le message est clair : *nous serons à vos côtés, beau temps mauvais temps*. Nous vous soutiendrons avec toute l'énergie et la détermination qui nous caractérisent afin de nous assurer que l'ensemble des travailleuses et travailleurs puissent améliorer leur sort et bénéficier de meilleures

conditions de travail et de vie. Nous déploierons tous les moyens possibles pour y arriver, parce que nous sommes



Une économie vacillante

Maintenant, si la majorité de nos négociations se soldent par des bilans positifs et que chacune de nos interventions auprès des syndicats affiliés nous galvanise et conforte nos convictions, nous avons également dû composer avec des événements moins heureux au cours du dernier mandat.

Comme nous le verrons durant le congrès, la conjoncture économique actuelle est très propice à l'obtention de gains et d'améliorations substantielles des conditions de travail.

Mais certaines entreprises ont eu plus de mal que d'autres dans les derniers trois ans. Ce fût malheureusement le cas de l'*Auberge Bromont* et d'*Autobus Nordique* qui ont fermé leurs portes, entraînant des dizaines de pertes d'emplois. Par ailleurs, malgré de nombreuses interventions politiques de notre part, les travailleuses et travailleurs de l'usine *Alstom* de Sorel-Tracy ont été les tristes victimes d'une décision tragique de faire construire les wagons du *REM* en Inde

plutôt qu'au Québec, privant d'emploi les salarié-es de Sorel-Tracy. Tout cela alors qu'on apprend que les défauts de fabrication se multiplient sur les voitures indiennes. Parce que l'expertise et le savoir-faire des travailleuses et travailleurs d'ici ne sont plus à démontrer, voilà un cas de fermeture qui devrait faire école.

Enfin, mentionnons également le triste départ vers l'Ontario des taureaux du *Centre d'insémination artificielle du Québec* situé depuis si longtemps à Saint-Hyacinthe, et ce malgré l'expertise développée par les travailleuses et travailleurs.

Il arrive toutefois que des événements malheureux puissent évoluer de manière positive. Ainsi, il est toujours préoccupant lorsqu'un de nos syndicats fait la convoitise d'une autre organisation syndicale. En dépit du choc créé, les travailleuses et travailleurs de *Lassonde* ont serré les coudes et repoussé les assauts des *TUACS*. La même histoire a failli se répéter à l'usine *Olymel Sainte-Rosalie*, mais le syndicat était prêt, coupant court à toute éventuelle tentative. Dans un autre registre, grâce à la créativité et à la volonté sans faille des travailleuses et travailleurs de la *Voix de l'Est* à Granby, la création d'une coopérative aura permis aux membres du syndicat de poursuivre leur œuvre publique essentielle à la vitalité de notre démocratie.

Un conseil central représentatif et soutenant

Outre le soutien offert sur le terrain, nous avons commencé à mettre en place la structure décidée par les délégué-es lors du congrès 2019. Afin de favoriser une plus grande proximité avec la réalité terrain, nous avons convenu de réduire le nombre de postes élus au sein du comité exécutif, à la faveur de la création d'un conseil syndical où siègent des délégué-es de l'ensemble de nos régions. Dès l'automne 2019, 4 postes sur 6 furent pourvus, alors que les régions du Suroît et de la Rive-Sud ne seront dûment représentées que l'année suivante.

Malheureusement, la pandémie et ses conséquences rendent difficile l'exercice d'un véritable bilan. Nous sommes toutefois d'avis qu'il est nécessaire de poursuivre l'expérience et ainsi de permettre au conseil syndical d'avoir une existence *normale* au cours du prochain mandat avant d'en présenter le bilan.

Par ailleurs, nous avons également œuvré à faciliter le travail quotidien des syndicats par l'entremise des formations, de conception d'outils pratiques ou encore d'appui direct. Ainsi, nous savons toutes et tous que les enjeux de relève syndicale sont particulièrement criants à la trésorerie.





Afin de pallier cette difficulté, nous avons effectué quelques 170 interventions, représentant 586 heures de soutien dans 68 syndicats. Dans la même veine, nous avons soutenu l'implantation du logiciel de comptabilité *SGS Plus* créé par la CSN et accessible gratuitement pour les syndicats qui le désiraient. Comme annoncé lors du dernier congrès, nous avons également produit un aide-mémoire sur les services offerts par le conseil central et les personnes à contacter en cas de besoin.

Enfin, puisque la pandémie a été vécue difficilement par plusieurs d'entre nous sur le plan psychologique, nous avons conçu et distribué un outil de référence sur les différents programmes d'aide disponibles dans les régions montérégiennes. À cet effet, nous avons également offert un soutien à la mise en place de réseau d'entraide dans vos milieux de travail. Travail qui se poursuit encore aujourd'hui.

D'autre part, pandémie oblige, nous avons développé une formation et des infrastructures permettant de faciliter la tenue d'assemblées et de réunions diverses en mode virtuel. Aussi, nous avons tenu une formation de niveau avancé sur la gestion des médias sociaux. Nous avons profité de cette période de calme plat pour améliorer l'équipement audiovisuel disponible dans chacun des bureaux régionaux. Nous avons également mis en place une politique

temporaire d'aide financière pour l'utilisation des salles. Enfin, votre conseil central a également procédé à une refonte de son site Web afin qu'il soit plus convivial et permette de faciliter l'accès à divers documents utiles, améliorer notre système de réservation de salle et d'instaurer l'inscription en ligne à des formations syndicales. Il va sans dire que nous sommes toujours à l'affut d'idées, de moyens et d'outils permettant de vous soutenir de manière concrète. Certains sont d'ailleurs en cours de conception. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins.

Votre voix auprès de la confédération

Durant le mandat, le conseil central s'est également fait le porte-voix de votre volonté régionale aux instances de notre mouvement. Vous nous aviez donné le mandat d'exprimer à la CSN la nécessité d'augmenter les effectifs salariés œuvrant aux quatre coins de la région afin de vous offrir les meilleurs services possibles. Plusieurs rencontres ont eu lieu à cet effet, tant auprès de la confédération que des fédérations. Bien que la volonté d'accroître le nombre de salarié-es dans notre région soit manifeste et partagée de toutes parts, c'est également le souhait de l'ensemble des conseils centraux de la CSN. Cependant, les impératifs budgétaires nécessaires à la pérennité de notre mouvement ne le permettent pas, nous en convenons, et la CSN est en recherche de solution à cet effet.

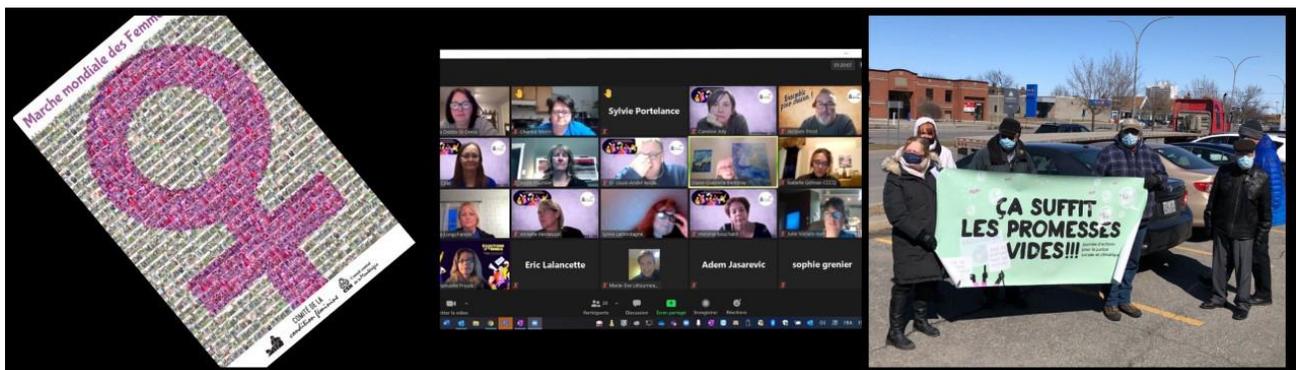
Afin de combler une partie des besoins, nous avons donc décidé ensemble, en assemblée générale, d'embaucher une employée de bureau supplémentaire à mi-temps. Nous avons réorganisé les présences des salarié-es dans les six régions. Le transfert de la région de Granby vers l'Estrie, dont nous parlerons plus loin, nous permettra également de diminuer la charge des personnes conseillères du *Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale* (SAMVR), les rendant, nous l'espérons, plus disponibles pour les syndicats. Dans l'ensemble, les services aux syndicats en Montérégie devraient être améliorés.

Outre les représentations sur cette épineuse question, nous avons assuré une présence montérégienne soutenue dans plusieurs comités confédéraux, notamment au *Comité de révision du Fonds de défense professionnelle* (FDP) ainsi qu'au *Comité des juridictions*. De plus, nous avons participé aux rencontres conjointes des élu-es qui siègent au *Conseil régional des partenaires du marché du travail* (CRPMT) et au *Comité sectoriel de main-d'oeuvre Économie sociale Action communautaire* (CSMO-ESAC).

Des comités au cœur de la militance

Il va de soi que la vitalité de notre vie régionale ne serait pas ce qu'elle est sans l'apport essentiel des militantes et militants s'impliquant dans nos différents comités. L'équipe du conseil central y est particulièrement attachée et soutient le travail de ces comités en leur accordant la valeur politique qui leur revient. Il s'agit notamment d'une occasion de grandir comme militantes et militants et de développer une vision régionale et bien au-delà à l'égard des enjeux qui affectent les membres au quotidien. En ce sens, le *Comité de la condition féminine* a poursuivi ses actions annuelles en lien avec la *Journée internationale des droits des femmes* et a participé à un webinaire organisé par la CSN sur la condition féminine avec la participation de madame Françoise David. Avec la multiplication effarante des féminicides et des violences faites aux femmes en général, il reste énormément de travail à accomplir afin d'en arriver à une égalité des genres aussi nécessaire qu'urgente.

De son côté, le *Comité environnement* a aussi été des plus actifs en organisant et participant à plusieurs marches et activités de sensibilisation à





travers notre territoire. Devant l'accumulation des rapports alarmants à l'égard de l'impact des changements climatiques, le comité a organisé un colloque d'une journée sur ce sujet brûlant d'actualité aux conséquences potentiellement dramatiques sur les travailleuses et travailleurs.

Le comité a également contribué à la signature de la *Déclaration d'urgence climatique* (DUC) par le Conseil central de la Montérégie - CSN. Quant au *Comité santé-sécurité*, ce dernier n'aura pas chômé, ne serait-ce que par sa grande implication dans le cadre de la lutte au *Projet de loi n° 59 - Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*. De plus, il a organisé des rencontres auprès des syndicats, notamment lors de la *Semaine de la santé et de la sécurité au travail*.

Mis en place lors du dernier congrès, le *Comité immigration* a conçu un sondage dont les résultats vous seront présentés ce mercredi. Des pistes de réflexion s'en dégageront assurément et elles viendront nourrir les échanges prévus cette semaine.

Une société qui change

Il est évident que plusieurs enjeux affectant notre région ne sont pas circonscrits qu'au 450. C'est pourquoi le conseil central se fait le relais régional de campagnes d'ampleur nationale. À cet effet, l'infâme *Projet de loi n° 59* a mobilisé

une bonne partie de notre énergie militante. On ne peut qu'être fiers des 4 000 cartes postales envoyées depuis notre région à un ministre Boulet à la solde du patronat. Ne nous arrêtant pas là, nous avons multiplié les manifestations devant les bureaux caquistes de la région, la signature de pétition, allant même jusqu'à participer à une vigile de 59 heures devant l'*Assemblée nationale* à Québec en compagnie de camarades de partout au Québec.

Enfin, comme nous l'avons stipulé d'entrée de jeu, la pandémie nous a forcés à revoir non seulement notre rapport au travail, mais à la vie en général. Combien de fois avons-nous entendu qu'il n'y aurait plus de retour à l'avant-COVID et que notre quotidien, meublé en bonne partie par notre travail, s'en trouverait transformé.

Parce que la démocratie est une valeur chère à notre mouvement, nous avons sillonné la Montérégie dans le cadre de la tournée *La CSN vous écoute* afin de déterminer avec vous, sur le terrain, comment notre organisation peut s'adapter à ce que nous convenons d'appeler la société post-COVID. À cette tournée, s'est ajoutée la tenue de tables rondes en assemblée générale afin de bonifier la réflexion et d'établir les angles d'action du congrès. À l'issue de cette vaste tournée, les résultats sont évocateurs et les enjeux soumis dans le cadre du présent congrès s'en inspirent.

Enfin, le conseil central s'est également impliqué dans la campagne qui souligne le centenaire de la CSN. Bien que cette campagne se poursuivra encore durant toute une année, et bien sûr durant ce congrès, nous avons participé à l'organisation de l'exposition permanente et gratuite à Sorel-Tracy dans le cadre de cet anniversaire marquant de notre mouvement.

Un syndicalisme en mouvement

Il va de soi qu'en dépit de nos efforts, les syndicats affiliés, le conseil central et la CSN ne peuvent envisager seuls une issue favorable aux luttes que nous menons. Nous avons la conviction que c'est par l'entremise d'un large mouvement que les travailleuses et travailleurs obtiendront les changements sociétaux auxquels ils aspirent.

En ce sens, le conseil central a multiplié, au cours du dernier mandat, sa présence au sein de différents groupes et coalitions réunissant d'autres progressistes issus de la société civile. Nous nous sommes donc impliqués au sein de la *Coalition Éducation Environnement Écocitoyenneté*

qui organisa des manifestations à Saint-Jean-sur-Richelieu, à Salaberry-de-Valleyfield et à Saint-Hyacinthe pour exiger des actions concrètes.

Dans le même ordre d'idée, nous avons poursuivi notre militance à la *Coalition Solidarité Montérégie*, où acteurs syndicaux et communautaires sont unis pour une Montérégie empreinte de justice sociale.

Enfin, notre implication de longue date au sein de *Coton 46 – Coalition intersyndicale du Suroît*, s'est également poursuivie, notamment par l'entremise d'une lutte pour la sauvegarde du *Centre Mère-Enfant* de Salaberry-de-Valleyfield et par la mise en valeur de la contribution syndicale au développement de la ville, dans le cadre du 150^e anniversaire à venir de cette ville fière de sa tradition de luttes ouvrières.

Perspectives

Le prochain mandat sera notre premier sans les camarades de la région de Granby. Le ministre Bonnardel est parvenu à ses fins et le gouvernement a décidé de rattacher cette région à l'Estrie.





Vingt-quatre syndicats ont donc changé de région. Bien qu'ils restent CSN, cette réorganisation régionale nous fait mal au cœur.

Nous étions et sommes toujours attachés à cette région, à ses militantes, à ses militants et à ses luttes. Nous garderons un bon souvenir des heures passées avec vous, chers militantes et militants, et vous pourrez toujours compter sur notre appui solidaire et fraternel.

Reste que ce départ bien involontaire nous amènera à revoir le partage du travail de nos salarié-es à la mobilisation, dont la tâche ainsi allégée permettra une présence accrue auprès de vous, sur le terrain et dans l'action.

Vous êtes à même de le constater, le dernier mandat du conseil central fut tout sauf un long fleuve tranquille. Accompagnés de la conviction profonde qu'il est possible de construire un monde plus juste et plus solidaire, ces jours, soirs et parfois mêmes nuits et fins de semaine d'engagement syndical, nous les réalisons avec détermination.

L'énergie nécessaire, nous la puisons auprès de vous, chers délégué-es, militantes et militants de la première heure. Lorsqu'on constate les risques que vous prenez quotidiennement, lorsqu'on prend en compte les sacrifices auxquels vous consentez pour permettre à votre prochain d'avoir une vie meilleure, on ne peut qu'être

galvanisés et portés par l'espoir que vous représentez, toutes et tous.

Le dernier mandat a été particulièrement difficile, pour les raisons que nous avons évoquées. Les trois prochaines années le seront aussi, assurément. Reste que nous avançons, déterminés, un pas à la fois, toujours plus près des objectifs que nous poursuivons !

Dans le cadre de ce congrès, nous vous proposerons des pistes d'action qui nous permettront, nous en sommes convaincus, d'accélérer le rythme des victoires syndicales. Les débats que nous aurons à ce sujet sauront les enrichir et les ancrer dans notre réalité. Il n'en tient qu'à nous d'en saisir l'occasion et la prochaine équipe régionale, composée des membres du comité exécutif et des salarié-es du Conseil central de la Montérégie - CSN, se fera un devoir d'en assurer la mise en place.

C'est le temps de se retrousser les manches, car plus que jamais, nous serons

